

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 22 janvier 2015

L'an deux mille quinze, le 22 janvier à 20H, le conseil municipal de Senlisse, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Yannick LEBRETON, premier adjoint.

Etaient présents : Mmes et MM Yannick LEBRETON, Claude BENMUSSA, Monique LE ROY, Christiane LAMBOLEY, adjoints

Mmes et MM Claude PARONNEAU, Véronique LINARES, Marie-Philomène TAVARES, Denis PIERRE, Pascal BRINDEJONC, Christophe GASPARINI, Lauri BOUNATIROU, conseillers.

Absents excusés : M. Jacques FIDELLE (pouvoir à M. Lebreton), M. Jean-Pierre CABOCEL (pouvoir à Mme Paronneau)

Absents : M. Pascal POMMERE, M. Sébastien FINCK

Secrétaire : Mme Monique LE ROY

L'approbation des 2 comptes-rendus des conseils précédents se fera la prochaine fois.

Demande à rajouter à l'ordre du jour : reprise d'un emprunt de la M49 sur le budget communal.

1) Communication des Adjointes et délégués

Yannick LEBRETON

Commission travaux : voir compte-rendu diffusé à tous les conseillers.

Commission urbanisme : PLU à commencer avant fin 2015-

Vœux du maire : samedi 17 janvier avec le conseil municipal et les Senlissais (environ 45 personnes), Yannick Lebreton a lu une lettre écrite par Jacques Fidelle relatant les faits marquants de 2014.

Lauri BOUNATIROU

Réunion avec le PNR sur l'attribution des subventions.

Commission communication : Réunion prévue prochainement ; que ceux qui ont des idées les donnent.

SIVU : Le Président est mécontent que la commune de Senlisse ait voté contre la modification des statuts. On ne pourrait pas sortir du SIVU avant 10 ans ? Les Senlissais ne veulent pas payer plus cher que les communes voisines, extérieures au SIVU.

Arrêt bus de Garnes : Le Conseil Général a accepté la mise en place de panneaux, d'un zébra, et du prolongement de la ligne continue.

Rappel : les motos sont interdites dans la forêt.

Christophe GASPARINI

Réunion SIVOM : le Président du SIVOM a décidé de ne pas être rémunéré.

Denis PIERRE

RAS

Pascal BRINDEJONC

Un devis a été demandé pour l'installation d'un SLIS (filtre pour l'internet de l'école)

Claude BENMUSSA

Commission finances : Claude travaille avec Claudine sur le budget 2015. Une commission finances élargie se tiendra le 26 février à 10 h 30.

SIVOM : ébauche du budget 2015 ; contribution stable pour Senlisse.

Le déficit de la piscine étant de 200 000 euros, demande d'un plan stratégique à 5 ans pour redynamiser la fréquentation : Prévoir un agrandissement avec une partie extérieure en reliant la piscine actuelle à un petit chemin ludique en eau.

CCHCV : Claude Benmussa a demandé à participer à la commission finances repoussée au 26 février pour préparer le budget 2015. On aura, à cette date, l'avis du préfet sur les changements éventuels dans la CCHCV.

Très haut débit : on s'oriente, pour les petites communes, vers la montée en débit (booster la fibre). On arriverait à 10 mégas.

Claude PARONNEAU

SIRSEM : réunion le 13 Janvier : investissement dans une machine à laver la vaisselle pour le restaurant scolaire. La mairie de Dampierre veut nous facturer le repas de cantine à 4,5 euros pour frais diverses, mais nous payons déjà ces frais dans notre participation d'environ 3000 euros par enfant.
Visite de l'école maternelle.

Véronique LINARES

Problèmes pour remplacer Gloria, très souvent absente. Les TAP (temps d'activités périscolaires) sont difficiles à animer, notamment avec les plus grands, qui n'ont pas très envie de participer.

Monique LE ROY

Mêmes réunions que Claude Paronneau et Véronique Linarès

ASSAD : équilibre tout juste leur budget, participation des communes indispensable.

Beaucoup d'absentéisme cette année.

TNI (Tableaux numériques interactifs) : Ils seront installés pendant les vacances de Février mais il y a des travaux à faire préalablement : décrocher les anciens tableaux, prises électriques à poser).

Christiane LAMBOLEY

Est allée à plusieurs réunions du SIAHVY pour la modification des statuts. (voir paragraphe 5)

2) Renouvellement de la convention avec l'ALEC (agence locale de l'énergie et du climat)

Cette agence propose des conseils personnalisés pour la maîtrise de l'énergie. Il est proposé de la renouveler pour 3 ans.

Les référents énergie pour la commune sont P.Pommeré et G.Huppe.

Adopté à l'unanimité

3) Décision de modification du POS en PLU

La loi ALUR prévoit que les POS non transformés en PLU au 31/12/2015 deviendront caducs.

Il est donc proposé de lancer la procédure de modification du POS de Senlisse en PLU, sachant qu'il devra être approuvé avant le 27/3/2017. Nous serons aidés par le PNR ; il faudra, néanmoins, nommer un consultant.

Adopté à l'unanimité

4) Modification des statuts du PNR

Le PNR a procédé à une modification de ses statuts afin de lui conférer la compétence rivière.

Adopté à l'unanimité

5) Modification de statuts du SIAHVY

-Suppression du caractère obligatoire du transfert des compétences rivière et assainissement.

-Redéfinition de la compétence rivière afin d'y détailler le contenu de la nouvelle compétence GEMAPI.

-Prise de la compétence complémentaire eaux pluviales.

Adopté à l'unanimité

6) Confirmation et accord pour la signature de la convention avec le SIAHVY, modifiée suite aux nouveaux statuts

Le SIAHVY est un syndicat intercommunal.

Adopté à l'unanimité

7) Demandes de subventions

Autorisation à Monsieur le Maire de demander des subventions, notamment pour :

- Les travaux de mise aux normes des installations électriques de l'école et de la mairie.

Adopté à l'unanimité

8) **Reprise d'un emprunt de la M49 sur le budget communal.**

Quand la M49 sera reprise par le SIAHVY, la commune de Senlisse devra la refacturer au SIAHVY.

Adopté à l'unanimité

9) **Questions diverses**

- **panneaux routiers pédagogiques**

Achat et pose de panneaux routiers pédagogiques pour inciter les conducteurs à ralentir.

On demande à L.Bounatirou de faire faire un devis et de regarder les subventions éventuelles.

- **coupure nocturne de l'éclairage public**

Plusieurs possibilités : coupure entre 1 heure et 5 heures du matin.

Baisser l'intensité des lampadaires.

Y.Lebreton remarque que l'éclairage permanent rassure la population.

Il est souligné également qu'il n'y a ni trottoir ni éclairage à partir de la ferme du Moulin d'Aulne.

Le prochain conseil aura lieu le mercredi 25 mars 2015 à 20 h

La séance est levée à 22 H 30